

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département des Alpes de Haute-Provence  
-----

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 11 juin 2019

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 5

Absents : 0

Votants : 5

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente  
délibération :

DELIBERATION N° 2019-18(DIR)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille dix-neuf et le 27 juin, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s : Monsieur Robert GAY, 1<sup>er</sup> vice-président ; madame Geneviève PRIMITERRA, 2<sup>ème</sup> vice-présidente, monsieur Bernard DIGUET, 3<sup>ème</sup> vice-président ; monsieur Serge SARDELLA, membre du Bureau.

**Objet : Candidature sur appel à projet européen fonds H2020 SU-SEC « Technologies for first responders / technologies au soutien des premiers intervenants ».**

Le Président expose :

Dans la lignée du programme RESCULT dont le SDIS des Alpes de Haute-Provence fut partenaire, un nouveau consortium réunissant universitaires et services de sécurité civile est en cours de construction.

L'objectif est de tester l'efficacité d'outils utilisant les dernières innovations technologiques (drones, réalité virtuelle, applications smartphones, etc), au service des missions de l'établissement.

Pour l'heure le consortium réunit les partenaires suivants :

SDIS 04	France
SDIS 05	France
SDMIS	France
SDIS 73	France
CNRS	France
ECASC	France
UNIVERSIDE COIMBRA	Portugal
LINKS	Italia
UNIVERSITY PERUGIA	Italia
POLITECNICO TORINO	Italia
CYPRUS INSTITUTE	Cyprus
TUB	Deutschland
GASILSKA BRIGADA	Slovenia

L'enveloppe globale est de 7 millions d'euros. Une première réunion des partenaires doit permettre de fixer la clé de répartition et les budgets.

